

Ce document explique comment votre culture et votre approche autochtones peuvent être exprimées dans votre appel. Pour plus d'information, consultez notre site Web à wcat.bc.ca ou appelez notre équipe pour obtenir de l'aide : 604-664-7800 ou 1-800-663-2782.

Travailler avec un accompagnateur

Les personnes issues d'une communauté autochtone ou ayant des origines autochtones peuvent choisir de travailler avec un membre de l'équipe WCAT appelé « accompagnateur ».

- Les accompagnateurs possèdent une connaissance approfondie des procédures d'appel. Ils ont suivi des formations offertes par des peuples autochtones afin d'approfondir leur compréhension des différences culturelles.
- Ils peuvent vous expliquer la procédure d'appel et vous apporter un soutien neutre pour vous aider à rester sur la bonne voie.
- C'est à vous de décider d'utiliser ou non cette option.



EN SAVOIR PLUS EN LIGNE : [WCAT.BC.CA](http://wcat.bc.ca) > [SELF-IDENTIFY AS INDIGENOUS](#) > [WORK WITH A NAVIGATOR TO TELL YOUR STORY](#)

À tout moment, au cours de la procédure d'appel, vous pouvez indiquer au WCAT que vous êtes issu d'une communauté autochtone : ce qui inclut les Inuits, les Métis, les Autochtones inscrits et ceux non inscrits et toute personne ayant des ancêtres des Premières Nations.

Vous n'avez pas besoin de fournir de preuve de filiation ou d'inscription. Voici comment vous pouvez déclarer votre appartenance au WCAT :

- Répondez à la question sur le formulaire d'appel : Êtes-vous Autochtone?
- Appelez le WCAT au 604-664-7800 ou au 1-800-663-2782 (sans frais en Colombie-Britannique)

Comment se déroule la procédure d'appel?

Que vous choisissiez ou non de faire appel à un accompagnateur, voici comment se déroule la procédure d'appel :

- 1. Présenter une demande d'appel.** Si vous n'êtes pas d'accord avec la décision de révision rendue par WorkSafeBC, vous pouvez faire appel auprès du WCAT.
- 2. Préparer votre dossier.** Une fois votre appel introduit, vous pouvez commencer à rassembler des renseignements qui vous aideront à expliquer votre situation. Au cours de cette étape, le WCAT invitera toutes les personnes susceptibles d'être directement concernées par l'appel à y participer.

Toutes les personnes concernées pourront consulter les renseignements contenus dans votre dossier WorkSafeBC. Ces renseignements comprennent :

- Les documents et la correspondance
- Les rapports médicaux
- Les conversations téléphoniques
- Les dossiers médicaux



150-4600 chemin
Jacombs, Richmond
(Colombie-Britannique)
V6V 3B1



Composez le 604-664-7800 ou
le 1-800-663-2782 (sans frais en
Colombie-Britannique)



Consultez le
wcat.bc.ca

Demandez à votre accompagnateur qui a accès à votre dossier WorkSafeBC et comment vous pouvez y accéder en ligne. Il pourra vous indiquer où consulter le dossier de demande d'indemnisation sur un ordinateur ou vous faire envoyer une copie papier.

3. Raconter votre histoire. Le WCAT vous demandera de présenter votre dossier d'appel par écrit ou lors d'une réunion appelée « audience ». Votre accompagnateur va :

- vous expliquer à quoi vous attendre;
- vous aider à comprendre le processus.

Si vous devez assister à une audience, l'accompagnateur pourra :

- convenir d'un rendez-vous avant l'audience pour discuter de vos besoins particuliers et établir un plan d'action;
- trouver un lieu adapté pour l'audience, que ce soit en personne, par téléphone ou par ordinateur;
- discuter des pratiques culturelles que vous aimeriez voir intégrer à l'audience.

4. Obtenir une décision définitive. Un vice-président ou une commission du WCAT examine votre dossier ainsi que tous les autres renseignements et les détails de votre appel. Une décision sera prise et sera envoyée à toutes les personnes concernées, y compris à WorkSafeBC.



EN SAVOIR PLUS EN LIGNE : [WCAT.BC.CA > SELF-IDENTIFY AS INDIGENOUS > WHAT HAPPENS DURING THE APPEAL PROCESS](https://www.wcat.bc.ca/self-identify-as-indigenous/what-happens-during-the-appeal-process)

Le WCAT s'engage à respecter l'esprit de réconciliation. Il s'efforce d'offrir un service respectueux et de prendre en compte les différences de culture et d'origines.



EN SAVOIR PLUS EN LIGNE : [WCAT.BC.CA > SELF-IDENTIFY AS INDIGENOUS > WCAT'S COMMITMENT TO RECONCILIATION](https://www.wcat.bc.ca/self-identify-as-indigenous/wcat-s-commitment-to-reconciliation)

Le WCAT dessert toutes les collectivités de la Colombie-Britannique. Nos bureaux sont situés sur le territoire traditionnel, ancestral et non cédé du peuple Musqueam, de langue hanq' aminam, et notre champ d'action s'étend sur les territoires traditionnels de 204 Premières Nations et de 38 communautés métisses signataires d'une charte dans toute la Colombie-Britannique. Nous rendons hommage à tous nos hôtes, et les remercions pour leur accueil et leur bienveillance à l'égard de notre travail et des personnes que nous aidons.



150-4600 chemin
Jacombs, Richmond
(Colombie-Britannique)
V6V 3B1



Composez le 604-664-7800 ou
le 1-800-663-2782 (sans frais en
Colombie-Britannique)



Consultez le
[wcat.bc.ca](https://www.wcat.bc.ca)